

# Téléphonie mobile



Business  
Services



## > Nature de l'offre

En téléphonie mobile, nous avons négocié avec **Orange** un Accord Cadre Cofag avec des avantages exceptionnels pour toute nouvelle souscription.



-18%

=

Conditions Orange  
Standards



-51%

=

Conditions Orange  
Accord Cadre Cofag\*

A partir  
de 10  
Lignes

### Offre « au compteur » conditions standards

- 18% de remise
- Prix à la minute : 0,13 €HT



### Offre « au compteur » conditions Cofag

- 18% de remise
- 8 mois de forfaits offerts par ligne ouverte ou migrée
- Prix à la minute : 0,07 €HT

\* Accord cadre Cofag pour toute nouvelle souscription ou pour tous transferts de lignes de SFR vers Orange ou de Bouygues vers Orange sur un contrat de 24 mois à partir de 10 lignes. Les flottes déjà clientes chez Orange pourront bénéficier des conditions de l'accord cadre avec des bonus de gratuités moins importants.

Les flottes de 5 à 9 lignes peuvent elles aussi bénéficier de conditions très avantageuses en « forfait partagé » avec 8 mois de gratuité pour toute création ou transferts de ligne vers Orange.

## > Procédure à respecter

- Envoyer par fax (01 79 75 08 52) ou par mail (contact@cofag.net) votre dernière facture de téléphonie mobile.
- Vous recevez par retour une étude d'optimisation tarifaire ainsi qu'une estimation précise des économies réalisables.